

LES ELECTIONS PRIMAIRES.

La journée de demain.

C'est demain, vendredi, 8 septembre, qu'ont lieu les élections primaires. Nous nous faisons un devoir de le rappeler à nos lecteurs.

C'est, par conséquent, aujourd'hui, jeudi, le dernier jour d'enregistrement.

Il est d'une nécessité absolue que tous les honnêtes gens, tous les citoyens dignes de ce titre prennent part à l'élection des délégués à la convention de paroisse; il faut donc que les retardataires, s'il y en a, se hâtent de faire enregistrer aujourd'hui.

Comme nous l'avons déjà dit: Telle élection primaire, telle convention;

Qu'on le comprenne bien: c'est de l'élection de demain que dépend la composition de notre futur gouvernement de ville, comme c'est de l'enregistrement, aujourd'hui même, des retardataires que dépend en partie les élections de demain.

Que ceux donc qui ne se sont pas encore fait inscrire s'empressent de le faire, aujourd'hui de bonne heure, pour éviter tout obstacle; et que, demain, nous allions, tous, sans exception voter pour les délégués de notre choix, lesquels nous donneront un bon et irréprochable gouvernement municipal, seul capable d'assurer la prospérité de notre ville et de conduire à bien l'œuvre salutaire de la réforme.

La situation sanitaire.

La situation sanitaire se maintient excellente en ville; aucun nouveau cas de fièvre jaune n'a été découvert, hier, bien que le Bureau de Santé ait fait faire des visites domiciliaires comme à l'ordinaire.

ALLEMAGNE.

Le 18 septembre, après les grandes manœuvres, l'empereur s'embarquera à Swinemünde sur son yacht, le Hohenzollern, pour se rendre en Suède, où il prendra part à de grandes chasses de chevreuil, organisées par le comte Tage-Thott dans ses immenses propriétés de Skabersjae. Pendant les trois jours que durera la chasse, Skabersjae sera relié par un fil télégraphique spécial à Malme et à Berlin.

Retour du Président McKinley à Washington.

Washington, 6 septembre. — Le président McKinley et ses compagnons de voyage sont arrivés ce matin à sept heures 30, du "campement" de la grande armée de la République à Philadelphie.

ERREURS JUDICIAIRES

EN ANGLETERRE.

Fair play, franc jeu, loyauté, voilà le cri que poussent les Anglais à tout propos et même quand il s'agit de leur politique vis-à-vis des Irlandais.

Nous sommes les justes et les loyaux Anglais, disent-ils; straight forward est un mot souvent répété dans les discussions politiques ou commerciales de l'autre côté du détroit. Dans cet état d'esprit rien ne pouvait blesser plus profondément que le surnom donné par les Français à l'Angleterre; la perle Albion. Il est vrai que cette expression est bien vieillie, nous n'osons plus l'employer et, d'ailleurs, nous étions injustes. Voulez-vous des preuves? Un officier de l'armée anglaise me disait un jour: "Il faut être bien sot pour croire qu'un grand empire comme l'empire britannique a pu être fondé seulement par des moyens honnêtes!" N'est-ce pas là de la franchise! Il y a quelques jours, l'un des plus grands magistrats d'Angleterre me tenait ce langage: "Je viens de recevoir deux volumes de nos Causes célèbres; emportez-les donc, vous y trouverez pas mal d'erreurs judiciaires qui vous permettront de répondre à ceux de nos journaux qui oublient que nos magistrats sont susceptibles de se tromper."

J'ai emporté les volumes et le premier procès que j'ai lu est celui de lord Russell, condamné le 14 juillet 1883 pour crime de haute trahison contre le roi Charles II. L'accusation portait que, durant les mois d'octobre et de novembre de l'année précédente, un conseil composé de Russell, du duc de Monmouth, lord Grey, sir Thomas Armstrong et d'un certain Ferguson, avait été tenu à Londres dans le dessein de fomenter une rébellion contre le roi, avec l'appui du comte de Shaftesbury. La conspiration avait eu lieu, en effet, et avait échoué; mais rien ne prouvait que Russell y fut impliqué.

Le noble lord commença sa défense en se plaignant d'être cité en justice et jugé le même jour, sans avoir pu préparer sa défense; il déclara également que les jurés n'avaient pas été choisis selon les formes prescrites par la loi. Ses conclusions furent rejetées dans les deux cas.

Un certain Sheppard fut alors introduit, et déclara que Ferguson lui avait demandé en octobre de prêter sa maison pour les rendez-vous de certaines personnes de qualité. Sheppard y ayant consenti, le soir même, le duc de Monmouth, lord Grey, sir Thomas Armstrong, le colonel Ramsey, M. Ferguson et lord Russell y étaient rencontrés. Il était à sa connaissance que lord Russell était venu deux fois à ce rendez-vous; mais pressé de questions, le témoin ne crut pouvoir maintenir sa déposition que pour l'une des visites. L'accusé admit qu'il était venu une fois, était resté un quart d'heure et avait bu un verre de porto. Un témoignage long et confus, celui de lord Howard, suivit alors et fut contredit par lord Anglesey, M. Edward et quelques autres. Lord Howard d'ailleurs se rétracta pendant la confrontation. Enfin, le plus important témoin fut entendu, le colonel Ramsey, intermédiaire entre Shaftesbury et les conjurés de la maison Sheppard. Cet individu, gracié par le roi, ser-

vait de dénonciateur et accusait tous ceux qui avaient été en relation quelconque, même simplement d'amitié, avec le comte de Shaftesbury. Il déclara positivement que Russell avait pris part au complot et l'avait aidé de ses conseils. Sur ce témoignage unique, le jury, composé d'hommes choisis par le lord chief-justice et dirigés par Jeffreys, — ce magistrat dont Macaulay a tracé un portrait véridique, — condamna lord Russell à être pendu et écartelé. La clémence royale transforma la peine en celle de décapitation.

En montant à l'échafaud, lord Russell répéta qu'il n'était venu qu'une seule fois dans la maison de Sheppard. C'était le duc de Monmouth qui l'y avait emmené un soir. Là il avait appris, en effet, la conspiration, l'avait désapprouvée complètement et s'était efforcé d'en détourner ses amis. Tout ce dont il était coupable était donc de n'avoir pas joué le rôle de dénonciateur. "Ainsi, dit-il, je meurs innocent du crime pour lequel je suis condamné et j'espère que personne ne pensera qu'une idée aussi misérable eût jamais pu entrer dans mon esprit: me sauver en dénonçant les autres... Je sais que je n'ai pas parlé beaucoup durant le procès et je suppose que c'est plutôt une preuve d'innocence que de culpabilité. Je préfère me taire et m'en remettre entièrement à la conscience du jury au lieu de rendre la dernière et la plus solennelle partie de ma vie si différente de ce qu'elle avait été jusque-là en me sauvant par des procédés misérables et de petites trahisons."

Quelques années plus tard, sous Guillaume III, la mémoire de l'infortuné lord fut réhabilitée.

Un autre procès, célèbre entre tous, fut celui de sir Walter Raleigh, accusé de complicité avec Cobham dans un complot contre Jacques Ier (1603). Il est difficile de savoir si Raleigh avait ou non trahi dans le complot; mais les procédés employés pour amener sa condamnation sont des plus blâmables. On n'apporta contre lui que la dénonciation de son prétendu complice Cobham, qui cherchait à sauver sa tête en rejetant toute la direction du complot sur Raleigh. A l'appui de sa dénonciation, Cobham ne donnait même pas un commencement de preuve, et le lord chief justice John Popham s'opposait absolument à une confrontation entre Raleigh et son accusateur, dont on se borna à lire la déposition. Pour donner une idée du passage d'un dialogue entre Coke, le "feroce" attorney général, et sir Walter Raleigh.

Attorney. — Avez-vous fini? Le roi doit avoir le dernier mot.

Raleigh. — Non, monsieur l'at-torney; celui qui parle pour le défendeur a vie doit parler le dernier. En répétant des erreurs et des mensonges vous ne pouvez compromettre ma cause. Vous devez parler secundum allegata et probata. J'en appelle à Dieu et au roi: est-ce que l'accusation de Cobham est suffisante pour me faire condamner?

Attorney. — La sécurité du roi ne permet pas votre acquittement. Je proteste devant Dieu que je n'ai jamais vu une trahison plus claire... Tu es le traître le plus vil et le plus exécrable qui ait jamais vécu.

Raleigh. — Vous parlez d'une manière indisciplinée, barbare et déshonnée.

Attorney. — Il me faut des mots assez forts pour qualifier tes trahisons de vipère.

Raleigh. — Je pense qu'en effet vous avez besoin de mots; car voilà une douzaine de fois

que vous dites la même chose... A la suite de ces débats tumultueux, Raleigh fut condamné à la peine de mort précédée d'un supplice épouvantable; mais une grâce royale intervint et la Tour de Londres garda ce prisonnier d'Etat jusqu'en 1616. Relâché à cette époque, Raleigh organisa une expédition en Guyenne, au retour de laquelle, impliqué dans de nouvelles intrigues, il fut encore arrêté. Cette fois il eut la tête tranchée...; mais en vertu du jugement rendu contre lui, sur la dénonciation de Cobham, quinze ans auparavant.

Il serait facile sans doute de trouver, dans les Annales des causes célèbres anglaises, d'autres exemples d'erreurs judiciaires, depuis le procès du jésuite Edmond Campian, la condamnation d'Alice Lisle, de Pamiral Byng, jusqu'à certaines affaires politiques de ce siècle; mais il sera souverainement injuste d'en profiter pour attaquer en bloc l'admirable justice anglaise, à laquelle, en France, nous avons toujours accordé un juste tribut d'hommage et d'admiration. Peut-être que, sur ce point, c'est de ce côté du détroit que l'opinion publique s'est montrée réellement fair et straight forward.

CHARLES LEGRAN.

Un livre du commandant Marchand.

Sait-on à quoi le commandant Marchand occupe les loisirs de son congé si mérité?

A préparer un long récit détaillé de sa fameuse expédition. Il a tenu en Afrique, au jour le jour, un carnet de voyage de la mission, où tous les incidents, même les plus menus, furent soigneusement notés. Mais ce n'est pas seulement une froide reproduction de son journal de guerre que le commandant veut publier. Il entend, non seulement donner un historique complet de l'expédition, mais encore y ajouter ses observations, ses réflexions, ses appréciations personnelles.

"J'entends faire œuvre d'historien et ne rien cacher, disait-il récemment à un ami; sinon, c'est à dire si l'on m'impose des corrections, l'ouvrage ne paraîtra pas..."

Le commandant Marchand estime que son livre, qui représentera deux volumes ordinaires, sera achevé à l'automne.

Concours pour un sous-marin en Italie.

La marine italienne va procéder comme l'a fait la marine française en 1896 pour obtenir un bâtiment sous-marin; le ministre de la marine italienne vient en effet de décider d'ouvrir un concours entre les ingénieurs en chef de 2e classe et les ingénieurs de 1ère classe pour l'établissement d'un projet de torpilleur sous-marin. Le bâtiment proposé devra pouvoir être employé à la surface comme un torpilleur ordinaire et comme un sous-marin quand il sera submergé.

Ainsi qu'on le voit, il n'est pas fait appel pour ce concours aux ingénieurs civils: les ingénieurs des constructions navales seuls pourront y prendre part.

La marine italienne possède actuellement un sous-marin, le Delio, qui a été mis à l'eau en 1892; son déplacement n'est que de 15 tonnes; il ne paraît pas avoir donné de résultats bien concluants. Quels qu'aient été les résultats, la marine italienne entre dans la voie déjà tracée

par la marine des Etats-Unis avec le Plunger, et la marine française avec le Narval. Le rayon d'action du sous-marin est des plus courts, son moteur électrique s'épuise vite, et son rôle est borné à la défense de l'entrée d'une rade ou d'un port. Le sous-marin a l'avantage d'avoir une distance franchissable beaucoup plus grande, une vitesse beaucoup plus supérieure à la surface, et de réduire le temps d'immersion à la période d'attaque du navire qu'il veut combattre.

Le projet du Narval, qui avait été tout particulièrement distingué dans le concours de 1896, a été mis à exécution sur la demande du conseil des travaux.

CHINE.

La situation en Chine paraît de nouveau bien trouble. L'empereur, disent certains journaux, est fou, décidément fou. L'impératrice évolue entre les prétentions rivales de l'Angleterre et de la Russie en se servant tantôt de Li Hung Chang, qui négocie avec les Russes, tantôt du prince Qing qui est plutôt favorable aux Anglais, quoique très conservateur, tantôt enfin du célèbre Yung Lu, qui représente le vieux parti mandchou et est hostile à tous les Européens. Il se déteste cordialement. Une dépêche de Shanghai à la Daily Mail, disait même, que l'on craignait un conflit à main armée entre les Chinois du prince Qing et les Mandchous de Yung Lu, à Pékin.

A Wei-Hai-Wei, la milice s'organise sous les officiers anglais. Le prince Henri de Prusse qui s'était rendu à Wei-Hai-Wei, à l'occasion de l'anniversaire de la reine, a passé en revue les 300 soldats déjà recrutés. Il fut émerveillé et envoya de Kiaotchéou deux officiers allemands pour étudier la façon de procéder des Anglais.

Le régiment indigène de Wei-Hai-Wei sera de 1,000 hommes. Les soldats sont coiffés de turbans, vêtus d'une blouse à boutons et de pantalons serrés aux chevilles.

Le Tsong-li-Yamen continue à éluder la question de la baie de San-Moun. Il finira sans doute par céder. Mais l'impératrice, disent les correspondances anglaises, ne lui en laissera pas la faculté.

AMUSEMENTS.

CRESCENT THEATRE.

Les matinales ont déjà commencé leur série de succès au Crescent Theatre. Celle de mardi avait attiré beaucoup de monde; celle d'aujourd'hui en attirera plus encore. Au lieu de rire en tout temps, même au milieu des chateaux accablants que nous éprouvons tous. C'est ce qui explique le succès de la première semaine à ce joyeux théâtre. Voulez-vous vous rafraîchir un instant le corps et l'esprit? allez voir Smith, si vous ne l'avez pas déjà vu.

WEST END.

Hier soir, Kettee Leslie, Frank Cushman, H. Elson se sont surpassés et se sont fait bruyamment applaudir. Quant au concert, il était excellentement composé. Nous y avons entendu l'ouverture du "Barbier de Séville", deux pots-pourris sur les principaux motifs du "Trovatore" et du "Grand Mogol", et surtout la marche de "El Capitán" de Souza, un des grands succès actuels. Heureux West End!

PARC ATHLETIQUE.

Grande soirée de gymnastique, hier, au Parc Athlétique. Le Club Athlétique du Sud donna une représentation à laquelle ses plus brillants sujets et ses meilleurs professeurs prenaient une part active. Aussi la foule était-elle énorme. Le public sait que c'est la dernière semaine de la saison et il se hâte de jouir des derniers plaisirs que la direction lui procure.

MOTS POUR RIRE.

Mme Z..., qui s'efforce de réparer les outrages des ans à grand renfort de fards et de cosmétiques, demeure réveuse devant un local de cyprins dorés.

— Il est out de la chance, eux, soupire-t-elle, leur rouge résiste même à l'eau!

Le facteur rural vient de remettre son courrier au nouveau locataire d'une villa.

Un paysan du voisinage, avec un haussement d'épaules non exempt de jalousie:

— Ces Parisiens, tout de même, il n'y en a que pour eux. Celui-là a déjà reçu plus de lettres en huit jours que je n'en ai reçu, moi, depuis quarante-cinq ans, que je suis dans le pays!

Accident de chemin de fer.

Meadville, Pennsylvania, 6 septembre. — Une aiguille ouverte a causé un accident sur la ligne de l'Erie, à la gare de Miller, à courte distance de Meadville, aujourd'hui.

Trois hommes de cette dernière ville ont été tués; un autre a reçu des blessures. Un vagabond a été également tué et un autre blessé. Un train de marchandises allant à l'ouest s'était arrêté pour laisser passer l'express de New York à Chicago, mais l'aiguille avait été laissée ouverte de sorte que le train de voyageurs est arrivé à toute vitesse sur le train de marchandises, et a pénétré dans trois ou quatre wagons.

Les morts sont Reuben M. Arnold, mécanicien du train de voyageurs, de Meadville; Henry Schaeffer, conducteur du train de marchandises, et George Schaefer, employé aux signaux, tous deux de Meadville; John Kersch, de Buffalo, qui voyageait sans billet sur le train de voyageurs.

Les blessés sont Plumb, chauffeur du train de voyageurs, et un jeune homme de Chicago voyageant sans billet.

Blitz, qui était chargé d'une locomotive du train de marchandises, a également reçu des blessures. Les morts et les blessés ont été transportés à Meadville.

Echouement du steamboat "City of St-Louis".

Memphis, Tennessee, 6 septembre. — A cause du bas niveau sans précédent du Mississippi dans le district de Memphis, le steamboat "City of St-Louis" s'est échoué hier sur la barre de Fléoché, à quinze milles au-dessous de Memphis. Comme la barre s'élève rapidement autour du bâtiment, on craint qu'il ne soit nécessaire de creuser pour le déloger. La cargaison est déchargée et les passagers ont été conduits à terre.

TEMPERATURE

Du 6 septembre 1899.

Table with 2 columns: Fahrenheit and Centigrade. Rows for Du matin, Midi, 3 P.M., 6 P.M.

BULLETIN FLUVIAL.

Nouvelle-Orléans, 6 septembre 1899.

Table with 4 columns: Stations, Hauteur de l'eau, Hauteur de la marée, Changement de niveau. Lists various stations and their water levels.

PRONOSTIC

Il n'y aura pas de changement dans l'étage des rivières dans ce district, mais la tendance à la baisse tendra à continuer pendant deux ou trois jours.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

Table with 2 columns: Bateau, Destination. Lists departure times for various steamships.

Feuilleton

L'Abéille de la N.O.

7 Commencé le 31 août, 1899

DETRESSE MATERNELLE

PAR HENRI GERMAIN.

PROLOGUE.

II

CRUELLE RUPTURE.

Suite.

Depuis, la guerre nous a séparés, mais il m'a toujours écrit de longues et douloureuses lettres,

toutes vibrantes d'amour, de chagrin et aussi d'inquiétude pour notre enfant.

Ce sont ces lettres que je t'apporte, ces lettres compromettantes que Doltaire, mon mari, prévenu lâchement par une domestique congédiée, cherche à retrouver pour fixer son insécurité, et me chasser, sans doute.

C'est là le service que j'attends de ton amitié, car je te supplie de me le conserver précieusement.

Mais, fit Renée frappée subitement d'une idée fort simple, pourquoi me les apporter? Ne serait-il pas plus prudent et plus facile de les détruire?

Il n'y a qu'à les jeter au feu!

— Hélas! fit Diane contrite, j'y avais songé, mais je ne le puis, je ne le dois pas.

Je destine ces lettres à mon fils, je désire les lui transmettre plus tard, pour qu'il les lise après ma mort: dût-il apprendre en même temps que le secret de sa naissance, la honte irréparable de sa mère.

Je les lui conserve comme une sauvegarde pour l'avenir, comme une sorte de talisman destiné, peut-être, à lui faire retrouver son père, si des événements impossibles à prévoir nécessitent plus tard ses recherches.

Elles ne sont pas signées, mais chacune d'elles porte un soieau connu seulement de M. de Kerdrec et de moi, et qu'il n'est pas homme à renier.

— C'est vrai, dit Mme de Presles, ces lettres peuvent être utiles un jour au malheureux innocent de ta faute, et qui ne doit pas subir les conséquences misérables.

Pour lui, autant que pour toi, je les garderai.

— J'étais sûre que tu me comprendrais, fit vivement Diane, avec un fugitif éclair de triomphe dans le regard.

Alors, je vais te les donner, tu n'en parleras à personne; tu ne voudrais confier ce secret de ma faute, même à ton mari, n'est-ce pas?

— A lui, moins qu'à tout autre.

— Si cependant il les trouvait et qu'il te questionnât, que dirais-tu pour te défendre?

— Rien, fit simplement Renée.

— Mais, s'il te croyait coupable?

— Cela n'est pas possible. Jacques sait que je suis une honnête femme.

— C'est vrai, murmura Diane amèrement.

— Je n'oublie pas que je suis une Changée, et je ne veux pas que Jacques puisse jamais savoir que l'âne de nous a déchu.

L'honneur de notre famille doit subsister intact, allié à celui des de Presles qui est, lui, immaculé.

— Alors, les voilà, tiens, prends-les, reprit Diane en remettant à sa sœur une liasse de lettres reliées par un ruban rou-

ge.

C'est un dépôt sacré d'où dépend, tu le sais maintenant, l'honneur de notre nom et l'avenir de mon fils.

Je le confie à tes mains loyales et à ton affection.

— C'est bien, répartit Renée en les prenant avec un geste de dignité souveraine; je te jure, Diane, que personne, moi vivante, ne le trahira.

Et maintenant, pauvre femme, continue-t-elle, s'attendrissant de nouveau, va retrouver ton mari, ton foyer, et promets-moi de faire tes efforts pour chasser de ton cœur l'amour coupable.

Va, tu peux te régénérer encore par l'accomplissement scrupuleux de tous tes devoirs, et par l'affection que tu témoigneras à ton mari.

N'oublie pas que c'est un honnête homme, et que tu dois le respecter et préserver son nom de toute nouvelle souillure.

Faite le ciel que celle-ci soit toujours ignorée!

— Oh! merci, merci de tout mon cœur, ma bonne Renée, fit hypocritement Diane, en embrassant Mme de Presles avec une sorte d'emportement fébrile, comme si elle voulait l'étouffer.

Je vais essayer de suivre tes sages conseils, adieu... adieu... tu es une sainte!

Puis les deux femmes se séparèrent.

Et, tandis que Renée, atterrée,

remplie d'une douloureuse angoisse pour l'avenir de sa sœur, s'empressait de mettre en sûreté le dépôt confié à sa loyauté,

Diane paraissait, avec dans les yeux une lueur de triomphe. Et son cœur venimeux se dilatait de joie cruelle à la pensée de sa vengeance prochaine.

Elle revint ensuite plusieurs fois Jacques de Presles et sa sœur, et, perdument, elle ramena, comme par inadvertance, l'entretien sur M. de Saint-Méran, qu'elle savait prêt à rentrer bientôt à Paris.

Sans qu'il s'en doutât, lui non plus, l'officier n'était entre ses mains qu'un instrument.

Elle attendit, en effet, l'époque de son retour, le fit se trouver une fois ou deux avec son beau-frère et l'encouragea secrètement à faire la cour à Renée.

Puis, croyant enfin, à certains indices presque imperceptibles, la jalousie secrète de Jacques de Presles suffisamment allumée pour échauffer terriblement à la première occasion, elle adressa elle-même l'infâme lettre anonyme qui devait assurer sa vengeance, et briser l'existence de deux êtres également loyaux et purs.

Et c'était le résultat de ses lâches et sourdes manœuvres qui mettait, à cette heure grave, le comble et la quintessence de Presles aux prises avec une situation terrible, créée par elle de toutes

pièces.

Cependant Renée, dès la sortie de son mari, était demeurée un instant comme anéantie sous la violence et l'impression terrible du coup qui la frappait.

Puis elle avait essayé de comprendre, de réfléchir; mais quel la décision prendre en un pareil moment?

Qu'allait-elle faire ou dire pour se défendre?

Allait-elle trahir le secret de son déshonneur familial?

Non, non, elle ne le pouvait pas, son orgueil de race se révoltait à la pensée de cet amoindrissement, de cette humiliation.

Elle préférait souffrir pendant quelques heures, quelques jours, peut-être, jusqu'à ce que Jacques reconnût son erreur.

Car, elle n'en doutait pas, il ne tarderait pas à comprendre la fausseté, l'impossibilité de son accusation.

Douç, elle ne parlerait pas encore; elle attendrait d'abord que sa sœur le défilât de son serment.

Comme elle prenait cette résolution courageuse, le comte de Presles reparut, et demeura debout devant elle.

— Eh bien, demanda-t-il après un instant de silence angoissant et lourd, avez-vous réfléchi?

— Oui, dit Renée d'une voix glaciale.

— Et vous me dites rien, vous essayez pas même de vous défendre, créée par elle de toutes

Vous avez raison, cela vous serait impossible.

— Vous vous trompez, répliqua-t-elle hautainement, orgueilleuse de toute son innocence; il me suffirait de quelques mots pour vous prouver combien vous êtes et votre esprit sont injustes.

Mais il me faudrait pour cela trahir à la fois la sainte loi de l'amitié, la confiance mise en ma discrétion, et causer peut-être l'irréparable malheur d'une autre femme.

Je ne m'abaisserai pas à cette trahison.

Et comme Jacques de Presles souriait, méchamment incrédule, elle reprit, la voix subitement attendrie, avec un élan de cœur:

— Je t'en supplie, mon Jacques, crois-moi.

Je ne suis pas coupable, je t'aime comme aux premiers jours, je suis toujours digne de toi, de ton amour qui est toute ma vie, j'en prends Dieu à témoin!

Jacques, je t'en prie à genoux, souviens-toi de nos serments!

Je t'ai donné toute mon âme, toute ma jeunesse, toute ma foi! Je t'aime, je t'aime, souviens-toi!

En prononçant ces dernières paroles, cet appel vibrant et sincère à la tendresse de son mari, Renée s'était laissée tomber à genoux, et, merveilleusement belle en cette attitude suppliante, elle levait sur lui le regard profond et pur de ses yeux mouil-